



Rapports IGAS-IGF : avec un sous-financement objectif de l'hôpital public, il est urgent de repenser durablement l'organisation des soins dans les territoires

Paris, le 19 février 2026

La Fédération Hospitalière de France (FHF) prend acte des conclusions du rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) relatif au sous-financement des revalorisations salariales et de l'inflation, **qui confirment pleinement les alertes que la FHF porte depuis plusieurs années, et identifient de manière objective les déterminants de la situation financière** des établissements publics de santé.

L'IGAS valide ainsi les ordres de grandeur avancés par la FHF en matière de sous-financement des mesures de ressources humaines, dont le Ségur de la santé, en évaluant à **1,7 milliard d'euros** le sous-financement cumulé des établissements publics de santé à fin 2024, **hors inflation**.

La FHF regrette en revanche que la mission n'ait pas pu être pleinement conclusive quant au sous-financement lié à l'inflation, malgré les alertes répétées de la fédération sur ce sujet. Pour la seule année 2024, la FHF estime le besoin de compensation de l'inflation à **1,3 milliard d'euros** pour les établissements publics de santé. Elle rappelle que la forte dégradation de la situation financière observée depuis 2020 est essentiellement liée aux « **effets prix** » associés aux mesures salariales du Ségur et à l'inflation, **et alors que la productivité des établissements est démontrée**.

Ce sous-financement structurel explique la dégradation continue des comptes hospitaliers et place aujourd'hui l'hôpital public dans une situation de grande fragilité financière, avec un **déficit proche de 3 milliards d'euros en 2024**. Ce déficit s'explique aussi par le **sous-financement massif des EHPAD publics rattachés aux hôpitaux**, qui dépasse dorénavant **300 millions d'euros**.

DES HÔPITAUX PUBLICS PERFORMANTS ET EN PREMIÈRE LIGNE DANS TOUS LES TERRITOIRES

Le second rapport, de l'IGAS-IGF, met en lumière des enjeux d'organisation et de performance qui doivent être appréciés avec attention et discernement. La FHF rappelle que ces constats portent sur une période 2019-2023, au cours de laquelle **les hôpitaux publics ont été en première ligne**, confrontés à une crise sanitaire sans précédent, à des épisodes épidémiques récurrents et à un contexte durable de fortes tensions de recrutement. Dans ce cadre, **les missions de service public et la continuité des soins ont été assurées partout sur le territoire**, au prix d'un engagement exceptionnel de l'ensemble des équipes hospitalières.

Ayant porté la quasi-totalité de l'effort hospitalier lié à la crise Covid, en déprogrammant massivement des interventions, les hôpitaux publics ont logiquement connu une reprise d'activité plus progressive.

Une part significative des constats relatifs à la productivité doit désormais être **recontextualisée à l'aune de la reprise observée en 2024 et 2025**, marquée par une croissance de l'activité de **+4 %**, désormais bien plus dynamique dans le secteur public. La FHF rappelle par ailleurs que les établissements publics assurent notamment 100% des greffes et 85% des réanimations et 96 % des prises en charge de patients polytraumatisés. S'agissant de la question des prises en charge ambulatoires, elle est plus complexe qu'il n'y paraît et il serait illusoire de s'arrêter à une comparaison qui ne prend pas en compte ni la lourdeur des pathologies, ni la situation socio-économique des patients.

Le rapport reconnaît par ailleurs les efforts de productivité réalisés par les hôpitaux publics sur le long terme, à un rythme supérieur à celui de l'économie française. Il souligne également les conséquences, en matière de conditions de travail, d'une approche excessivement comptable de la performance au cours de la décennie 2010-2019.

Dans ce contexte, une analyse centrée quasi exclusivement sur la performance de l'hôpital public interroge, alors même que la coopération entre l'ensemble des acteurs du système de santé est déterminante et que ceux-ci ne font pas, à ce stade, l'objet d'une évaluation comparable de leur efficience.

Malgré un cadre budgétaire extrêmement contraint et des mesures d'économies répétées depuis plus de vingt ans, l'hôpital public continue de démontrer sa performance : le nombre de séjours hospitaliers a ainsi augmenté de **28 % entre 2010 et 2024**.

Le rapport IGAS-IGF rappelle également la nécessité d'un **rééquilibrage des financements entre l'assurance maladie obligatoire et les organismes complémentaires**, en chiffrant le manque à gagner pour les hôpitaux publics à **1 milliard d'euros**, et en appelant à une évolution des modalités de calcul des restes à charge dans un sens plus équitable.

REPENSER L'ORGANISATION TERRITORIALE DU SYSTÈME DE SANTÉ, EN PHASE AVEC LES BESOINS RÉELS DES POPULATIONS

Les hôpitaux publics sont pleinement engagés dans des démarches d'amélioration de l'organisation et de la performance. Mais ces efforts ne sauraient se substituer à une réflexion de fond sur la **soutenabilité du financement du système de santé**, le **partage équitable des efforts** entre l'ensemble des acteurs et la nécessité d'un **pilotage national clair, stable et concerté**.

Il serait vain de rechercher aujourd'hui des réponses ponctuelles ou strictement budgétaires. **Les solutions sont avant tout territoriales.** La consolidation du système de santé appelle des réformes profondes de son organisation et de son pilotage. Elle exige une **gradation réelle et assumée des soins**, structurée autour de filières territoriales solides, coordonnées et lisibles pour les patients. Elle suppose également de **renforcer la logique de groupe portée par les groupements hospitaliers de territoire (GHT)**. C'est à cette condition que pourra être garantie une offre de soins lisible, efficiente et adaptée aux besoins des populations.

Cette transformation implique un engagement clair et constant des pouvoirs publics pour accompagner une politique assumée d'adaptation de l'offre de soins sur les territoires.

Il est indispensable de donner aux GHT les moyens d'exercer pleinement leur rôle stratégique. À défaut, ils n'auront pas la capacité de conduire les adaptations attendues dans les territoires.

L'objectif pour le système de santé est clair : **éviter les ruptures de parcours**, mieux répondre aux besoins en soins non programmés, contenir la hausse des passages aux urgences et renforcer la **pertinence** des prises en charge, en luttant contre les actes inutiles ou redondants. Enfin, **la prévention** est un levier déterminant pour la durabilité du système de santé.

À l'heure où certains pourraient être tentés d'instrumentaliser ces rapports, la FHF appelle à refuser toute éventuelle lecture caricaturale et à ouvrir un débat responsable, fondé sur les faits, au service de l'accès aux soins et de la pérennité du système de santé.

CONTACT PRESSE

HAVAS

communicationfhf@havas.com



www.fhf.fr



10 000 abonnés

@federationhospitalieredefrance



85 000 abonnés

Fédération hospitalière de France



30 000 abonnés

@laFHF